



licencement abusif par mon ancier employeur

Par **Nolwenn56290**, le **15/09/2011** à **14:27**

bonjour il y a un ans de sa j'étais en apprentissage chaudronnerie j'ai fréquenté un collègue de travail hors emploi cet homme était mariée un ancien collègue a cru qu'il se passait quelque chose entre nous alors que on travail nous étions simple collègue nous nous voyons hors cadre travail mon ancien employeur pour évite que la femme de mon collègue que je voyait ne vienne a son entreprise ma viré sans motif juste pour pas avoir d'histoire alors que il n'avait rien au travail je trouve sa injuste je voudrai savoir se que je pourrai faire contre mon ancien employeur car je c'est que j'ai 5 ans pour portée plainte merci

Par **P.M.**, le **15/09/2011** à **15:06**

Bonjour,
Il faudrait savoir sous quelle procédure s'est faite la rupture du contrat d'apprentissage et si l'employeur l'a motivée par écrit s'il s'agit d'une décision unilatérale de sa part...

Par **Nolwenn56290**, le **15/09/2011** à **15:13**

c'est sous la contrainte qui ma fait signée donc c'est passer a l'amiable

Par **P.M.**, le **15/09/2011** à **15:20**

Alors, il m'étonnerait que vous ayez suffisamment de preuves pour exercer un recours...